



SAHUNE INFOS

décembre 2023



Sommaire

Le mot du maire	p. 2-3
La vie communale	p. 4-5
Les travaux et réalisations	p. 6
Les projets	p. 7
Les opérations comptables	p. 8
Le Parc à Sahune	p. 9
La parole aux associations	p. 10-12
Infos pratiques	p. 12

Le mot du maire

2023 se termine, la violence sévit un peu partout dans le monde.

La guerre en Ukraine et à Gaza, les attentats terroristes, les violences urbaines, à cela s'ajoute le dérèglement climatique avec les tempêtes et les inondations.

Dans ce monde très chahuté, nous essayons dans nos villages d'être solidaires et dynamiques pour rester optimiste sur l'avenir.

Les associations sont de bons exemples pour se rassembler et passer d'agréables moments de convivialité.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour faire vivre notre village.

Le déploiement de la fibre.

Certains d'entre vous ont reçu des conventions de servitudes de passages concernant le futur réseau qui doit être déployé dans les deux années à venir sur la commune.

Je demande aux personnes qui n'auraient pas encore retourné leur convention signée de le faire rapidement, pour ne pas retarder les travaux. Merci d'avance.



Le futur lotissement au quartier Reillane

Les terrains sont à la vente par l'intermédiaire du groupe Valrim (l'Habitat Dauphinois). C'est après la signature de 2 ou 3 promesses de vente que les travaux d'aménagements pourront débuter.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Mme Benson ou passer par la mairie.

Vestiaires stade

L'année dernière nous avons programmé la mise aux normes des vestiaires au stade, malheureusement nous ne pouvons pas obtenir le permis de construire pour cause de risques d'inondations. De ce fait c'est toute une jeunesse pleine d'énergie qui en subit les conséquences.

Conseil municipal

C'est avec un certain regret que j'ai pris acte en cours d'année, de la démission au sein du conseil municipal de Mme Sylvie Maurin pour raisons personnelles.

Je la remercie pour l'implication qu'elle a eu durant ses 9 années de mandat.

Catastrophe naturelle

Les propriétaires de maisons qui ont constaté des fissures suites aux sécheresses successives peuvent prendre des photos et faire un courrier à la mairie afin de constituer un dossier en vue d'être reconnu catastrophe naturelle.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi Sahune comme résidence principale, qu'ils trouvent dans notre village un accueil chaleureux.

Dans ce bulletin vous trouverez plus en détails les travaux qui ont été effectués et les futurs projets à venir.

Pour vous tenir informés vous pouvez à tout moment consulter le site internet officiel de la commune sur sahune.fr.

Pour l'heure je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et je vous donne rendez-vous le 7 janvier à 17h à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux et pour débiter ensemble l'année 2024 autour du verre de l'amitié.

L'état civil

Naissances

Zélie Bénézech, le 11 novembre

Mariages

Stéphanie Bertholon & Xavier Duroselle,
Le 13 mai

Julie Le Scouarnec & Adrien Gomez,
Le 21 juillet

Décès

Maurice Sortry, le 13 janvier

Claude Brun, le 5 mars

Patrick Montlahuc, le 3 avril

Christiane Largeron, le 3 août

Annick Martin, le 11 septembre

Lucienne Mourre, le 1^{er} octobre

La vie communale

Les écoles du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Les effectifs étaient en légère baisse à la rentrée 2023 avec 16 élèves au cycle 1 à la maternelle de Sahune, 17 élèves au cycle 2 (CP, CE1, CE2) à Curnier et 13 élèves au cycle 3 (CM1, CM2) à Sahune (vieux village).

Les projets musique, lire et faire lire, école et cinéma et provençal notamment, ont tous été très appréciés des élèves et des familles et ont été reconduits à la rentrée pour les 3 cycles.

Mais le grand projet annuel qui concernera les 3 classes du RPI sera une classe verte natation du 30 avril au 3 mai dans le Vercors. Les élèves pourront ainsi valider des compétences désormais obligatoires dans les programmes de l'Éducation nationale.

Afin d'aider les enseignantes à financer ce séjour, la mairie a voté une subvention exceptionnelle à hauteur de 70€ par élève domicilié sur la commune.

Autre coup de pouce pour les écoliers : chaque année depuis 3 ans, les élèves de CM2 de l'école du vieux village reçoivent une calculatrice scientifique juste avant les grandes vacances. Cet outil leur est indispensable tout au long de leur scolarité au collège.

C'est le Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) qui est à l'origine de cette initiative et finance chaque année l'achat des calculatrices.



Les commerces du village

Boulangerie Paris, pain au levain et pains spéciaux, pâtisseries : Tél. : 04 75 27 42 66

Cocci Market Easy, supérette : Tél : 04 75 26 21 51

Coumtaï, restaurant, cuisine traditionnelle et asiatique : Tél. : 06 23 11 81 44

La Forge, bistrot avec plat du jour, burgers et salades : Tél. : 07 86 95 05 83

Garage Rasclard, mécanique, carrosserie, station service 24h/24 : Tél. : 04 75 27 40 33

Memoria, taille, façonnage et finissage de pierres : Tél. : 06 14 77 51 50

Le Rucher des Amandiers, miel et produits dérivés : Tél. : 06 83 08 83 63

Taxi Fred, taxi et transport médicalisé : Tél. : 06 33 98 70 47

Virginie coiffure, Homme, femme, enfant : Tél. : 06 12 26 17 17

Le camping municipal

Cette année, le camping municipal a ouvert ses portes mi-mai avec de nouveaux gérants. Jolanda, Bart et leur fille Milou, originaires des Pays-Bas, sont installés à Saint-Ferréol-Trente-Pas depuis 2016. Ils y exercent une activité de gardiennage de maisons de vacances. Tout en poursuivant ce travail, ils sont venus s'installer au camping pour la saison, notamment pour répondre aux exigences de sécurité qui imposent une présence en permanence. Mais également pour accueillir les campeurs dans les meilleures conditions. Avant l'ouverture, ils avaient réalisé de nombreux petits travaux de réparation, de nettoyage, d'aménagement et d'embellissement.

En début de saison, la fréquentation était plutôt timide, mais à partir de mi-juillet, le camping s'est rempli peu à peu avec une moyenne de 15 emplacements occupés et des séjours plus longs. Jolanda et Bart sont donc ravis de cette première saison et sont restés ouverts jusque mi-septembre. Pour la saison prochaine, ils ont déjà prévus des petits travaux et nouveaux aménagements.



Le marché de producteurs et artisans

Le marché hebdomadaire de producteurs et artisans locaux se tient sur la place du village chaque mercredi de début juin à début septembre depuis 2020.

Une quinzaine d'exposants sont présents, certains fidèles au poste depuis la création du marché. Et les stands variés permettent à chacun de trouver son bonheur : fruits, légumes, miel et dérivés, fromage, charcuterie, olives et dérivés, plantes aromatiques et dérivés, mais aussi des créations textiles et artistiques. Avec également, le camion pizzas et la buvette sur la place.

Enfin, la ruche à livres de l'Association pour l'animation sociale du Haut-Nyonais propose des livres en libre-service et des animations ponctuelles sont régulièrement organisées.



La journée communale

Début mai, la municipalité organise chaque année depuis 13 ans une journée communale. C'est une journée citoyenne proposée aux Sahunaises et Sahunais autour de plusieurs ateliers pour entretenir le village. Une trentaine d'habitants répondent généralement présent et se répartissent autour des divers ateliers.

Cette année, les ateliers proposés ont permis le nettoyage du mur de la digue, le nettoyage des berges du pont, le nettoyage des berges du camping municipal, le nettoyage des abords du village, l'entretien du vieux village avec l'association Les Amis du vieux Sahune, ainsi que le débroussaillage de plusieurs chemins.

A l'issue de la matinée de travail, un apéritif et un repas convivial sont offerts par la municipalité pour remercier les participants.



Les travaux et réalisations

Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement

Une nouvelle tranche des travaux d'assainissement, débutés en 2015 avec la construction de la nouvelle station d'épuration, s'est poursuivie avec une extension au quartier du Moulin. Cette phase des travaux avait été jugée prioritaire suite à une étude réalisée dans le cadre de la rédaction du schéma directeur de l'assainissement. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Merlin, qui a déjà accompagné la commune à plusieurs reprises lors de précédents travaux. 10 nouvelles maisons de ce quartier ont ainsi été raccordées à l'assainissement collectif et une borne incendie a été installée.

Une réfection du réseau d'eau potable au quartier du vieux village (dont les travaux avaient été effectués l'année dernière) a également été réalisée.

Le coût global de ces travaux (AMO, MOE, études, divers et imprévus compris) s'élève à 614 197 €HT.

Le réaménagement de l'aire de jeux

Au printemps, l'aire de jeux située sur la place du village a fait peau neuve pour le plus grand bonheur des enfants. La structure en bois composée d'un petit toboggan a été remplacée par une structure plus grande et plus ludique. Elle est réalisée en métal, ce qui permet une plus grande durabilité dans le temps et demande moins d'entretien.

C'est la société Playtil, basée à Villedieu, qui a réalisé la pose du sol amortissant et de la structure. Le terrassement préalable avait été réalisé par l'entreprise Neo travaux. Le montant total de l'opération s'élève à 17000€ HT, subventionné à 65% par le Département mais également par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale au titre du reversement de la taxe de séjour à hauteur de 2000€.



Un réfectoire pour les élèves du cycle 3

Le réfectoire à l'école du vieux village a été inauguré en début d'année.

L'achat, l'installation et l'aménagement de ce réfectoire en module préfabriqué ont représenté un investissement de 120 000€, subventionné à 50 % par le Département et à 30 % par la Région.

Il permet désormais aux élèves du cycle 3 de bénéficier d'un espace de restauration rien qu'à eux et attendant à leur école située au vieux village. En effet, ils prenaient jusqu'alors leurs repas avec les élèves du cycle 1 à la maternelle située dans le village. Actuellement, une douzaine d'élèves du cycle 3 prennent leurs repas à la cantine. Le réfectoire pourra en accueillir jusqu'à 20.

Enfin, cet investissement permet surtout d'économiser 20 000€ par an. Prix que coûtait aux communes du RPI la navette qui transportait chaque midi les élèves du cycle 3 vers la maternelle.

Et dans l'été, c'est le revêtement de la cour qui a connu un coup de jeune. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage pour un montant total de 17 761€.



Des travaux dans le village

Au printemps, d'importants travaux ont nécessité la mise en place d'un feu de circulation et d'une interdiction de stationner au centre du village.

Ils ont consisté en un renforcement des réseaux Enedis, une adduction des réseaux d'eau (Alimentation en eau potable et Eaux usées) et des réseaux telecom vers le chemin des randonneurs. Un transformateur a également été installé sur le parking derrière la mairie.

Les projets

L'éclairage public

Une réflexion est en cours pour remplacer les ampoules de l'éclairage public. Le passage à des ampoules LED pourrait permettre une économie d'énergie jusqu'à 71% en fonction des options choisies.

A cet effet, un avant projet a été établi par le Sded (Service public Des Exergies dans la Drôme). Après une étude de l'ensemble de l'éclairage public de la commune, le coût du projet est estimé à 53 000€ HT. Ce projet pourra être en partie subventionné (40% par le Sded) et le PNR des Baronnies provençales sollicitera d'autres financeurs dans le cadre de la rénovation énergétique (dans la limite de 40%). Ces travaux devraient pouvoir être réalisés courant 2024.

Le logement

L'entreprise Valrim (Habitat Dauphinois) a été choisie pour porter le dossier du lotissement de Reillane avec notamment la promotion des terrains à la vente. 9 terrains sont ainsi disponibles, avec des surfaces moyennes entre 300 et 600m².

D'autre part, un logement communal situé au 1^{er} étage de la mairie vient d'être aménagé et sera disponible à la location début 2024.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04 75 27 40 40.

L'aménagement d'une bibliothèque et un réaménagement de la mairie

Une bibliothèque communale sera prochainement aménagée dans l'ancienne salle des jeunes (au rez-de-chaussée derrière le bâtiment de la mairie). Un aménagement de rayonnages ainsi que des travaux d'électricité et de peinture seront nécessaires. Le bureau du secrétariat de la mairie doit également être réaménagé.

Des devis ont été réalisés et le montant total de ces travaux devrait atteindre 20 000€. Une demande de subvention a été faite auprès du Département.

Concernant la bibliothèque, si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles pour tenir des permanences, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04 75 27 40 40.

Le captage d'eau de la Grande Fontaine

Une mise en conformité du captage d'eau de la Grande Fontaine doit prochainement connaître une mise en conformité. A cet effet, un devis a été réalisé par le Département.

Le coût total de la procédure administrative a été estimé à 20 000€ HT, avec un financement possible du Département à hauteur de 80%, ce qui représenterait un reste à charge de 4 000€ HT pour la commune.

C'est par ailleurs le Pôle Ingénierie Eau et Assainissement du Département qui assurera l'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) de ce projet qui devrait pouvoir se réaliser dans les deux ans à venir.

Également en prévision :

- l'installation de composteurs collectifs gérés par la Communauté de communes et de bacs de tri pour le recyclage des cartons d'emballage épais
- l'arrivée de la Fibre après signature des conventions pour droit de passage
- des travaux de voirie à la Zone artisanale / Maison du Parc avec une modification du sens de circulation
- une étude en vue de la révision des réseaux d'eau aux quartiers de Saint Jean et de la Buse

Les opérations comptables

Commune

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	89 523	Vente de produits, Prestations services..	27 896
Dont : Electricite 8522€, Téléphone 2815€, Maintenance 7943€, Réceptions 1220€, Fourn Petit Equipement 3652€, Entretien terrains 15709€, batiments 3155€, Accès chemin des randonneurs 19 924 €...			
Charges de Personnel	82 060	Impôt locaux	182 535
Atténuation de produits	854	Impôt et taxes	14 347
Amortissements	14 260	Dotations Etat Département Région	149940
Indemnités élus et autres charges de gestion courante	27 000	Produits exceptionnels	1557
Service d'incendie Départemental	6 968	Produits financiers	2
Autres contributions (Sivos, Sivosoc, Sdtv, Sded, Pnr)	74 240	Revenus des immeubles	18 235
Subv.fonctionnement Associations	15 250	Amortissement Subventions Invetiss	5912
Intérêts des emprunts	222		
Revers dot voirie à CCBDP	14 817		400 424,00 €
Provisions	18 640,00		
	343 834,00 €		

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Amortissements	5912	Amortissements	14260
Emprunts (capital) et Cautions	7747	Subvention investissement	46890
Subvention Equipement Versées	3768	Subvention Région AURA	33000
Cantine modulaire école primaire vieux village	135236	Dotation et fond divers	104316
Refection de la cour de l'école primaire du vieux village	17761	EMPRUNT	40000
Aménagement aire de jeux pour enfants	20484		238 466,00 €
Terrains	3000		
Réfection logement Mairie	68193		
Garde corps passerelle merdarie	6396		
Extention réseau Assainissementles randonneurs	4988		
	273 484,78 €		

Eau et Assainissement

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges caractère général (Electricité, Analyse Eau,...)	27008	Vente eau et ass	87552
Redevance agence de l'eau	6526	autre produits de gestion courante	1992
Intérêts des emprunts	2637	Amortissements	41860
Amortissements	58398,00		131403,63
Charges exceptionnelles Servitudes	140,36		
	94709,36		

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunts (capital)	14199	FCTVA Revers sur Trx N-1 fond divers	88039,37
Amortissements	41860	Amortissements	58398
Travaux	49842,48	Subventions	118636,00
Travaux assainissement	124349,47		
	105901,48		265073,37

Le Parc à Sahune

La nuit démesurée

La Maison du Parc propose jusqu'en avril 2024 l'exposition «La Nuit démesurée». Inaugurée en présence de Sylvie Durbet-Giono (la fille de Jean Giono), cette exposition est une invitation au songe. Cette année, ce sont près de 600 personnes qui sont venues jusqu'à Sahune pour la visiter. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de vous laisser embarquer dans cette «Nuit démesurée» !

«Nous tenions à sensibiliser nos visiteurs sur un sujet particulier qui fait l'objet d'une première exposition temporaire à la Maison du Parc : «la Nuit», raconte Nicole Peloux, présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales. «Au fur et à mesure de l'exposition, ce sont tous les pans d'un univers souvent méconnu qui se révèlent. La nuit décuple notre imaginaire, car elle nous offre un autre monde de formes, et de sensations. La Nuit nous invite à changer notre regard.»

C'est accompagné de Jean Giono, l'écrivain que la nuit inspira beaucoup, que vous pourrez vous immerger dans cette nuit de plus en plus rare, cette nuit extraordinaire. Celle qui surprend et garde encore tout son mystère. Organisée en 4 grandes parties (la nuit aveugle, la nuit animale, la nuit des Hommes et la nuit cosmique), cette exposition accessible à tous a été conçue pour accueillir les visiteurs de 7 à 99 ans !

Pascale Rochas, vice-présidente déléguée à la culture de préciser : *« Dans le Parc naturel régional des Baronnies provençales, peut-être parce qu'on y est moins nombreux qu'ailleurs, on peut encore rencontrer cette nuit si singulière. Le travail réalisé est à la hauteur de nos attentes, je suis persuadée que nos visiteurs ont plaisir à s'immerger dans cette «Nuit démesurée» que nous leur proposons. »*

De fait, à l'instar de quelques autres zones privilégiées, le Parc possède encore un ciel nocturne très préservé de la pollution lumineuse. Un avantage dû à sa position géographique, à un fort enclavement en raison d'un relief vigoureux, à son éloignement des grands centres urbains et aussi à sa faible densité de population.



Le Parc des Baronnies provençales, candidat au label «Réserve Internationale de Ciel Étoilé»

Saviez-vous que la qualité d'un ciel nocturne se mesure ? On appelle ça la magnitude. Elle permet de voir si l'observation astronomique est de bonne qualité et d'évaluer le niveau de gêne causé par la pollution lumineuse. Dans les Baronnies provençales, le ciel nocturne est de très bonne qualité et peut être observé plus de 300 nuits par an grâce aux conditions météorologiques favorables ! Un atout que le PNR des Baronnies provençales a inscrit dans sa Charte : on s'engage pour la protection et la valorisation de la qualité du ciel nocturne. Pour ce faire, on ne vise pas moins que l'obtention du label « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » (RICE) délivré par l'International DarkSky Association (IDA). Seulement dix-huit lieux dans le monde peuvent se vanter de l'avoir, dont trois en France. Le dossier de candidature au label RICE est exigeant. Il implique le soutien et la participation de tous, collectivités, entreprises, habitants pour garder des nuits de qualité.

Écoutez la Nuit des Baronnies provençales !

Tendez l'oreille et suivez-nous : on vous amène écouter les paysages et la vie de celles et ceux qui Sons(t) d'Ici, dans un grand bain sonore capté au sein même des Baronnies provençales. Deux épisodes du podcast du Parc, les «Sons d'ici», vous proposent une expérience immersive et inspirante à vivre depuis chez vous :

- Episode 14: La nuit démesurée. La nuit noire est de plus en plus rare. Mystérieuse et pleine de secrets, elle nous attire et nous donne envie de la parcourir. Sébastien Trebosc, éducateur à l'environnement et Eric Dautriat, passionné par l'écrivain Jean Giono, vous donnent rendez-vous dans la forêt de Beynaves pour arpenter les sentiers où la biodiversité nocturne fait écho à l'imaginaire et à la littérature de Jean Giono. Où les mots et les sons nous invitent à la découverte de cette nuit démesurée.
- Episode 04: La nuit dans le Parc. Un observatoire, un ciel étoilé d'une qualité presque irréprochable, de la passion et des compétences. Voici tous les ingrédients pour comprendre le lien entre la nuit et la pollution lumineuse. Frédéric Charfi, astronome nous reçoit à l'observatoire astronomique de Vaison-la-Romaine, ville porte du Parc naturel régional des Baronnies provençales pour éclairer notre lanterne.

Pour écouter les «Sons d'ici», rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante:

<https://www.baronnies-provencales.fr/les-baronnies-provencales/sons-dici-le-podcast-du-parc>.

La parole aux associations

Les Sahunais

Cette association a été créée en septembre 2023. Elle regroupe le Club Le Renouveau et l'Association Les Sahunais de naissance et de cœur.

Le bureau est composé de Geneviève Payan, vice-présidente, de Maurice Gentialon, trésorier et de Pascale Cêard, secrétaire. L'objet fondamental est de regrouper dans la convivialité et la bonne humeur toutes les personnes qui veulent combattre l'isolement grâce aux jeux de société, des travaux de couture et de crochet et autres. Les Sahunais ont participé au vide grenier du 21 octobre. Le 9 décembre, ils ont organisé un marché de Noël. Ils prévoient pour 2024 des voyages à thème à la journée et différentes animations

Le slogan est Les Sahunais pour tous, même des villages voisins.

Henri Graugnard, président



L'Association sportive

Lors de la saison 2022/2023, l'équipe seniors, après un début de championnat poussif, a terminé 4ème sur 12.

La venue d'un nouveau coach, Jérôme Crozet, ancien gardien de but, a permis ce redressement.

Les vétérans, qui ont une gestion différente, ont réalisé quelques bons résultats. Les jeunes, qui sont l'avenir du club et du football, avec 1 équipe U10/U11, 1 équipe U8/U9 et 1 équipe U6/U7. Le tout encadré pour les entraînements par Karim et pour les rencontres ou plateaux par Sébastien et Patrice. Pour les préparations des terrains à Sahune, Gaëlle, Jean-Marie et Patrice sont d'une aide précieuse. Malheureusement en période de Noël, Karim a eu un grave accident, toujours éloigné des terrains. Mais Alexandre s'est proposé spontanément pour pallier à cette défection.

Une refonte du CA a eu lieu avec l'AG du 30 juin 2023, il fallait remplacer les non partants. Le nouveau bureau comprend 2 vice-présidents, Gaëlle Balduchi et Loïc Félix. Jérôme Montlahuc devient trésorier en lieu et place de notre regretté Maurice Sortry pour lequel début janvier 2024 nous poserons une plaque en sa mémoire.

En début de saison 2023/2024 en seniors avec le même coach Jérôme Crozet nous avons accueilli, pour pallier au départ et ou à l'arrêt de certains joueurs, plusieurs joueurs de Mirabel-aux-Baronnies, club qui a arrêté. Les vétérans ont eu 2 recrues, un calendrier fixé avec des équipes éloignées. Pour les jeunes U10/U11 qui début 2024 deviendront U12 et U6/U7, les entraînements ont lieu les mercredis de 14 h à 16 h sauf pendant les vacances scolaires. Ils sont assurés par Alexandre et un nouveau venu Romain, ancien président de Mirabel. Pour les rencontres U10, Gaëlle devient la dirigeante et responsable des équipements.

Un grand merci à toutes et tous. Il faut continuer à maintenir ce lien social pour nos villages avec des bénévoles qui font un peu défaut.

Henri Graugnard, président



Le comité des fêtes

Le comité des fêtes se porte bien. Outre le loto déficitaire pour cause de Coupe du monde télévisée, la belote a bien fonctionné. Le bal du 14 juillet a connu un succès correct.

Pour la foire de fin août, les nombreuses activités prévues n'ont pu toutes être maintenues pour cause de météo trop incertaine. La soirée du samedi avec les foodtrucks et le groupe attractif ont attiré du monde. Les commerçants ambulants proposant un choix de produits différents ont tous bien travaillé ainsi que la buvette du comité. L'orchestre Eric Roy a su par ses musiques variées et ses chorégraphies faire danser le public. Dimanche, le repas soupe au pistou à la salle s'est bien déroulé. La tombola également.

Face à une demande et la motivation des membres du comité, il a été convenu de reporter la course de caisses à savon, le vide-greniers, les balades à moto et le bal DJ le 21 octobre. On a encore tremblé pour la météo, mais finalement, réussite pour la saison à part pour le DJ en soirée et la fraîcheur.

Sur l'ensemble des 2 manifestations, le comité avec l'aide des subventions réussit un exercice positif, sachant aussi que le feu d'artifice reporté est payé d'avance pour 2024. Merci aux partenaires : le Département, la Région, la mairie de Sahune et à nos 65 sponsors.

LES PRÉVISIONS :

Concours de belote : 3 février 2024, Fête nationale bal DJ : 13 ou 14 juillet, Fête et foire 24 et 25 août avec un programme complet et attractif pour tout public.

La force de ce comité des fêtes et de ses membres actifs est la réunion dans un travail commun des jeunes et plus anciens, qui au mélange des idées et projets, produit de beaux résultats. Nous mettrons tout en œuvre en 2024 pour poursuivre nos ambitions en ce sens.

Gérard Bompard et Robin Duroselle, coprésidents



Aventic (Association de la vallée de l'Eygues pour le numérique et les technologies de l'information et de la communication)

Il y a 10 ans, Aventic débutait ses activités de médiation numérique sur notre territoire hyper-rural. Cette initiative a été possible grâce à une volonté partagée des communes de l'ancien canton de Rémuzat. Les années passent et les suivis de nos activités confirment que la dématérialisation et le tout numérique engendrent régulièrement de nouveaux besoins d'accompagnements.

Aventic est devenu un acteur incontournable des services publics par le biais de la Maison France Services de la vallée de l'Eygues: plus de 1000 démarches administratives ont été effectuées cette année. Mais Aventic, c'est aussi un acteur culturel et éducatif proposant des animations variées à destination des jeunes, des parents et des seniors. En 2023, plus de 60 ateliers ont été menés dans diverses structures du territoire des Baronnies et alentours (écoles, collèges, centres de loisirs, médiathèques, maison de retraite..) ainsi que 6 kermesses numériques et 6 jeux de piste.

Un grand merci aux communes, à la communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale et au département de la Drôme, sans leurs soutiens, rien ne serait possible.

Souhaitons que cette belle aventure continue le plus longtemps possible et de la plus belle des manières !

Au plaisir de vous accompagner dans vos usages du numérique !



L'équipe d'Aventic

Les Amis du Vieux Sahune

L'année 2023 a été riche en événements et rencontres pour notre association.

En début d'année, nous avons organisé une soirée repas / rencontre autour de la langue provençale en compagnie de Jean-Bernard Plantevin et son équipe. Ce fut une réussite collective sur tous les plans, faisant honneur à toutes les bonnes volontés ayant apporté leur contribution pour la bonne organisation.

En mars, nous avons tenu notre AG. Le compte-rendu moral et le bilan financier positif ont été approuvés à l'unanimité. La cotisation est passée de 10 à 15€.

Trois associations extérieures nous ont sollicité cette année, soit pour exposer dans le vieux village, soit pour le visiter et nous rencontrer. Les Amis du Buis pour une visite, l'Association pour l'animation sociale du Haut-Nyonsais et Françoise Bertrand pour une exposition et Parlaren Nioun pour une visite. C'est avec plaisir et enchantement que nous avons accédé à leurs demandes.

Le dernier week-end de juillet, un concert de Cathy et Eric Pin (offert par la mairie) s'est tenu le vendredi soir. Puis le samedi c'était la fête du vieux village.

Les visites guidées organisées tout l'été en partenariat avec la commune et l'Office de tourisme ont été appréciées par les visiteurs.

Enfin, nous avons participé aux Journées du Patrimoine mi-septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des visiteurs très intéressés tant par la visite que par le travail et l'esprit de notre association.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans notre association pour la remise en valeur de ce patrimoine dont les Sahunais peuvent être fiers.

André Félix, président

PÔLE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL DU PAYS NYONSAIS BARONNIÉS (PSMS)



MAISON SOCIALE DES 3 VALLÉES - 26110 CURNIER

À CURNIER

Vous trouverez :

- Le CSI (Centre de Santé Infirmier)
- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Tel: 04 75 27 42 06 (répondeur en dehors des heures d'ouverture)

mail : accueil@psms.fr site: sante-domicile-curnier.fr ou psms.fr



À NYONS

57, avenue Frédéric Mistral
26110 NYONS

Vous trouverez :

- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Permanence téléphonique et répondeur au
04 75 27 42 06 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)
Ménage, repassage, courses, cuisine, présence et aide au moment des repas, aide aux démarches administratives, promenades, vie sociale et citoyenneté, soutien moral, ...

Permanence téléphonique et répondeur au 04 75 26 58 57

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Accompagnement de
personnes
atteintes de la
maladie
d'Alzheimer (ou
d'une maladie
apparentée)

Par convention avec
l'équipe spécialisée
Alzheimer de Valréas

CRÉDIT
D'IMPÔT
50% (*)

(*) : vous renseigner lors de l'inscription sur les conditions réglementaires

Infos pratiques

Mairie :

04 75 27 40 40

mairie.sahune@wanadoo.fr

Lundi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Vendredi de 10h à 12h

Agence postale :

04 75 27 40 00

Du lundi au vendredi

de 13h30 à 16h

Espace public numérique

et Maison France Services

04 75 27 02 02

Lundi 9h30-12h30 / 13h30-16h

Mardi 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Mercredi 13h30-16h

Jeudi 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi 13h30-16h

La commune sur Internet

Site : sahune.fr

Facebook :

Mairie de Sahune

La Paroisse

04 75 27 43 27

Accueil au prieuré le vendredi

De 9h30 à 12h

Quelques rappels pour le bien-être de tous et l'entretien de la commune :

- Pensez à trier vos déchets. Les poubelles prévues à cet effet sont situées au pont et à l'entrée ouest du village.

- Pensez à entretenir votre terrain (obligation légale de débroussaillage par arrêté préfectoral)

Plus d'informations sur le site :
www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html